

ASSEZ DE CHERCHER DES COUPABLES : CHERCHEZ DES SOLUTIONS !

Quand le système pénal s'effondre, les policiers ne peuvent pas servir de boucs émissaires.

La note du garde des Sceaux est un nouvel exercice de communication qui fait l'impasse sur l'essentiel : **la crise de l'investigation est une crise structurelle, et ceux qui la subissent au quotidien ne sauraient en être rendus responsables.**

Stocks de procédures, manque d'effectifs, complexité procédurale, outils informatiques défaillants, multiplication des priorités, désorganisation des services : **tout le monde connaît les causes de cet engorgement.**

Alors pourquoi chercher encore des coupables du côté des policiers ?

Monsieur le ministre, après quatre années passées à l'Intérieur, vous connaissez parfaitement la réalité de nos services. Il est donc pour le moins facile, aujourd'hui, de pointer du doigt ceux qui sont en première ligne plutôt que de regarder en face les conséquences des choix politiques et organisationnels qui ont été faits.

Un policier ne peut pas faire le travail de trois.

Quand un enquêteur doit gérer **200, 300 procédures ou davantage**, quand les effectifs sont insuffisants depuis des années et quand les personnels de l'investigation sont régulièrement mobilisés sur d'autres missions, il ne faut pas chercher midi à quatorze heures.

Le problème n'est pas le manque d'engagement des policiers.

Le problème, c'est qu'on leur demande l'impossible.

On ne résorbera jamais des stocks de procédures en ajoutant sans cesse de nouvelles missions à des services déjà saturés.

On ne réformera pas la chaîne pénale en faisant peser toujours davantage de contraintes sur ceux qui la font fonctionner.

Et surtout, on ne rétablira pas la confiance en désignant les enquêteurs comme responsables d'une crise qu'ils subissent eux-mêmes.

Les policiers ne seront pas les boucs émissaires de la crise pénale.

Plutôt que de chercher à mettre les enquêteurs en accusation, pourquoi ne pas assumer les responsabilités politiques ?

Pourquoi ne pas tirer les conséquences d'une réforme territoriale qui a fragilisé l'investigation ?

Pourquoi ne pas simplifier réellement la procédure pénale, au lieu d'empiler les réformes et les contraintes ?

Pourquoi ne pas fournir aux policiers des outils informatiques qui fonctionnent ?

Pourquoi ne pas affecter les effectifs là où les besoins sont réellement identifiés ?

Pourquoi ne pas construire enfin une véritable répartition des moyens tenant compte de l'évolution de la population et de la délinquance ?

Les questions sont connues. Les réponses aussi. Ce qui manque aujourd'hui, c'est la volonté politique de les mettre en œuvre.

Et quand on accuse la «hiérarchie intermédiaire», on parle de qui ?

De ces officiers qui tiennent les services à bout de bras ?

De ceux qui ont passé des soirées entières à recenser, trier et prioriser les stocks de procédures pour tenter de remettre leurs services à flot ?

De ces officiers d'état-major ou de voie publique qui, par solidarité et par sens du service public, sont venus renforcer les services judiciaires ?

De ces jeunes officiers stagiaires rappelés dans le cadre de la « task force judiciaire » et qui, depuis le 10 août, prêtent main-forte aux services d'investigation ?

Il faut arrêter de raconter des histoires.

Les officiers sont des cadres indispensables au fonctionnement des services. Ils assument leurs responsabilités et prennent en charge les conséquences de choix d'organisation qui les dépassent largement.

Et si la chaîne hiérarchique est réellement considérée comme défaillante, alors allons au bout du raisonnement : mettons enfin sur la table le projet porté par SYNERGIE-OFFICIERS : UN CORPS UNIQUE DE CADRES.

Le problème c'est toute la chaîne pénale.

La note du garde des Sceaux oublie opportunément une partie du problème. La procédure pénale est devenue toujours plus complexe. Les priorités se multiplient.

Les violences intrafamiliales ont explosé. Les outils informatiques ne sont pas à la hauteur.

Les services sont sous-dimensionnés. Les réponses pénales sont bien trop lentes et régulièrement incompréhensibles ou sous-dimensionnées. Les prisons manquent de places.

Et l'ensemble de la chaîne pénale fonctionne avec des acteurs qui, eux aussi, sont à bout de souffle.

Tout cela a un coût. Et ce sont les policiers qui paient l'addition.

Ils la paient en dépassements horaires, en surcharge de travail, en épuisement, en démotivation et, surtout, en perte de sens.

Nous refusons cette politique de stigmatisation injuste.

Les policiers ne demandent pas un traitement de faveur. **Ils demandent simplement les moyens de faire correctement leur travail.** Ils demandent que leur investissement soit reconnu. Ils demandent que les responsabilités soient assumées à tous les niveaux.

Ils demandent que l'on cesse de leur demander toujours plus avec toujours moins.

Ce n'est pas en tirant sur ceux qui tiennent encore debout que l'on sauvera un système à bout de souffle.

Alors, Monsieur le ministre, un peu de décence.

Quand un système pénal ne tient plus que grâce à l'engagement de ses enquêteurs, on ne les poignarde pas dans le dos. On les remercie. On les renforce. On leur donne les moyens d'agir.

Le Bureau National

